



La qualité au meilleur prix

Conditions générales

- Tout contrat de vente conclu par le vendeur est régi par les présentes conditions générales.
- Tous nos prix s'entendent Hors taxes. TVA non comprise.
- Conditions de paiement: 50 % à la commande et le solde à 10 jours nets à livraison de la marchandise.
- Nous nous réservons le droit de modification des prix et des modèles à tout moment.
- Pour des raisons techniques de production, des excédents ou manquants de livraison de +/-5 à 20% sont inévitables pour certains articles. Il sera indiqué sur les devis quand il s'agit d'un article susceptible de rencontrer ces excédents ou manquants. La quantité effectivement livrée sera facturée dans un tel cas.
- De par la nature des supports, des encres et des systèmes d'impression, des différences de teinte sont inévitables et possibles en particulier pour les impressions en quadrichromie. Elles ne sauraient donc faire l'objet de réclamation.
- Le vendeur se réserve le droit d'annuler la commande, s'il n'est pas à même de tenir ses engagements, pour cause de force majeure ou de cas fortuit. Sont notamment considérés comme cas de force majeure les grèves, et les lock-out, les différends entre les employés et les employeurs, les accidents et les retards survenant en cours de transport, les décisions et restrictions d'ordre étatique, y compris les quotas à l'exportation ou à l'importation, l'instauration de contrôle des changes, la pénurie de matières premières, de même que tout autre événement indépendant de la volonté du vendeur.
- Le vendeur décline de surcroît toute responsabilité dans l'hypothèse où la marchandise ne lui parviendrait pas à temps et dans de bonnes conditions. Bien entendu le vendeur met tout en œuvre pour éviter cela.
- La marchandise livrée reste la propriété du vendeur jusqu'au paiement complet du prix convenu. L'acheteur admet expressément cette réserve de propriété et autorise le vendeur à prendre toute mesure qu'il jugerait utile pour la sauvegarde des droits.
- L'acheteur est tenu de vérifier immédiatement la marchandise. Toute réclamation, qui ne peut en aucun cas dépasser le montant de la facture, doit être adressée par écrit au vendeur dans les 7 jours au plus tard, à compter de la livraison de la marchandise.
- Le présent contrat est au surplus régi par le droit suisse. Tout différend surgissant entre les parties sera du ressort des tribunaux vaudois.